

# INFO@CRADESC

N°00 du 13 mai 2024

## CRADESC : AVANCÉES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES

Le Centre de Recherche et d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) a lancé le processus d'élaboration de son plan stratégique pour la période 2025-2027 lors d'un atelier à Saly. En présence des membres du conseil d'administration, les fondations d'une stratégie ambitieuse visant à défendre l'environnement et à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels ont été établies. l'atelier a aussi été l'occasion de faire le bilan d'étape de l'organisation.

### Dialogue et Innovations

La rencontre a permis un échange fructueux sur des enjeux cruciaux tels que les tensions géopolitiques, la gestion des ressources en eau et les conflits fonciers entre autres. Ces discussions ont généré des perspectives innovantes pour un avenir durable et juste.



*Le développement du CRADESC a été une démarche collaborative dès le départ, élaborée dans l'intimité des échanges personnels et enrichie par les contributions de divers partenaires.*  
Dr Fatimata DIALLO Directrice Exécutive CRADESC



## VISION DE LEADERSHIP

Mme Fatimata DIALLO, directrice générale du CRADESC, a mis en avant la dynamique de collaboration interdisciplinaire et interrégionale, cherchant à positionner le CRADESC non seulement comme un acteur de changement au Sénégal mais aussi dans un contexte ouest-africain élargi. Cette approche stratégique vise à anticiper et à modéliser l'avenir des droits et de la gouvernance en Afrique, avec un accent particulier sur les enjeux environnementaux et sociaux actuels et futurs.

## REACTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dans son discours le président du Conseil d'Administration du CRADESC, M. Ebrima SALL a mis en avant l'importance de comprendre profondément le contexte social, économique et culturel pour renforcer la capacité des communautés à défendre leurs droits et à s'organiser de manière efficace. Soulignant que cette compréhension est cruciale pour l'action communautaire et la formulation de politiques publiques, il a exhorté le think tanks à collaborer étroitement avec les décideurs pour élaborer des stratégies qui répondent véritablement aux besoins des communautés. Il a attiré l'attention sur les méthodes de formulation de politiques rapides et superficielles, plaidant pour des processus bien pensés et inclusifs qui tiennent compte des retours des communautés affectées, affirmant que l'objectif n'est pas simplement de produire des documents stratégiques, mais de créer des solutions durables et significatives pour les communautés.



M. Ibrahima GUISSÉ a pour sa part magnifié les avancées majeures enregistrées par le CRADESC au cours des trois dernières années. « Ces progrès résultent d'un engagement continu et de contributions exceptionnelles, incluant une représentation influente qui a impacté significativement nos efforts » a-t-il ajouté. Il a rappelé que les discussions récentes ont souligné l'importance de deux accords clés et de la centralité du droit civil, mettant en lumière la nécessité d'intégrer les réalités quotidiennes dans nos solutions globales. Cela a permis de concentrer les efforts de l'organisation sur des questions précédemment marginales, sans disperser les ressources. Par ailleurs, il a suggéré une initiative au Sénégal pour cartographier les zones de tension foncière pour mieux accompagner la volonté de transcender les frontières pour protéger les populations vulnérables et promouvoir un développement durable. Enfin, il s'est réjoui que le CRADESC ait mis en avant l'importance de l'engagement actif de la société civile et de la communauté internationale, en appelant à développer des partenariats et des stratégies répondant aux défis globaux tout en respectant les particularités locales, pour une approche plus inclusive et équitable."



M. Han Van DJIK lors de son intervention a exprimé la nécessité urgente de développer des solutions locales face aux défis mondiaux, soulignant l'incapacité de l'Europe à intervenir sur ces questions, occupé par ses propres crises telles que la guerre en Ukraine, les tensions à Gaza et les défis au Sahel, à apporter le soutien nécessaire. Sans compter, a-t-il souligné le manque d'expertise de l'Europe pour adresser efficacement des enjeux spécifiques comme la justice et la gestion foncière. Il a également mis en avant la complexité des systèmes juridiques, y compris les droits coutumier, étatique et religieux, qui créent des conflits en raison de leurs contradictions internes.

En plus, il a évoqué les défis démographiques majeurs, notamment l'augmentation attendue de la population au Nigeria, qui nécessitera une intensification agricole et une gestion innovante des ressources pour garantir la sécurité alimentaire. M. Van DJIK a terminé son propos en incitant à une réflexion approfondie sur ces enjeux, en mettant l'accent sur l'importance de résoudre les problèmes du marché et d'exploiter les possibilités d'actions locales pour relever ces défis mondiaux.



Pour sa part, Alioune TINE, a rappelé que d'ici 2030 ou 2040, environ 42% de la population mondiale sera concentrée en Afrique, majoritairement jeune, nécessitant une révision des politiques économiques et une refonte de la vision future. Cette transition démographique, souvent sous-estimée, impacte profondément les systèmes juridiques — coutumier, étatique, et religieux — et intensifie les conflits fonciers. Pour répondre à ces défis, un audit organisationnel s'impose pour corriger les dysfonctionnements institutionnels plutôt que de perpétuer des structures inadéquates. Il a également souligné les défaillances administratives dans la gestion des tensions sociales et appelle à une réforme institutionnelle profonde. M. TINE a également mis en lumière le besoin urgent pour l'Afrique de jouer un rôle proactif sur la scène géopolitique mondiale, notamment en matière de politiques climatiques et démographiques, pour transformer son statut de spectateur passif en acteur clé de la gouvernance mondiale.

# Programmes Phares du CRADESC (1)

## Programme Contentieux et Justiciabilité

Le programme du CRADESC est soigneusement élaboré pour traiter les questions de contentieux et de justiciabilité dans un contexte africain, en se concentrant sur les violations des droits économiques, sociaux, et culturels exacerbées par l'exploitation des ressources extractives. Le volet contentieux s'engage à soutenir les communautés affectées en leur fournissant les ressources nécessaires pour accéder à la justice. Des ateliers de formation et de sensibilisation sont organisés en collaboration avec des juristes et des scientifiques, appuyée par une campagne médiatique dynamique pour sensibiliser sur ces enjeux critiques.

En parallèle, le volet recherche du programme se focalise sur la création de manuels et le développement de ressources pour faciliter la mise en œuvre pratique des droits légaux. L'initiative comprend également l'École de la Justiciabilité, une formation annuelle visant à renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la défense des droits des personnes les plus vulnérables. Le programme se fixe des défis majeurs tels que la formation de parajuristes locaux, l'amélioration de la conformité aux droits par les autorités publiques, et la promotion de l'effectivité des droits sociaux, économiques et culturels, envisageant ainsi un impact durable et profond pour l'avenir des communautés africaines. Le programme est piloté par Dr. Mamadou Salif SANE.



## Programme DESC & GENRE

Le programme DESC & GENRE, dirigé par le Dr. Oumy NDIAYE et initié par le CRADESC met l'accent sur l'importance des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) pour améliorer la dignité humaine, réduire la pauvreté et favoriser le développement de sociétés inclusives et durables.



À travers une approche intégrée, il vise à réduire les inégalités de genre, à accroître l'autonomisation économique des femmes, à éliminer les violences et discriminations, et à renforcer leur capacité de participation dans les prises de décisions stratégiques. La méthodologie du programme inclut des activités de recherche, de plaidoyer, de sensibilisation, et de renforcement des capacités, réalisées en étroite



## Programmes Phares du CRADESC (2)



### Programme de Gouvernance des Ressources Naturelles

dirigé par le Dr. Moussa Mamadou BALDE, ce programme cible de manière spécifique les régions des Niayes et du Delta du Saloum, zones fortement impactées par l'industrialisation et l'exploitation intensive des ressources. Ce programme met un accent particulier sur la protection des droits des communautés locales face aux défis de l'exploitation excessive et de la réduction des terres cultivables. Il est conçu pour augmenter la résilience des communautés, promouvoir une gestion équitable et durable des ressources naturelles, et implémenter des initiatives éducatives et de plaidoyer pour renforcer l'autonomie des communautés.

Les actions du programme incluent la formation de sociétés coopératives et d'unions qui soutiennent directement les agriculteurs et les communautés affectées par des projets d'infrastructures, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées à éduquer sur les impacts négatifs de l'extraction des ressources et à promouvoir les droits des femmes dans la redistribution des revenus. Face aux défis continus de trouver un équilibre entre la gestion des ressources naturelles et les enjeux agricoles, le programme envisage de consolider les acquis à travers des projets spécifiquement adaptés aux besoins des communautés et aux impératifs du développement. A travers ce programme, le CRADESC ambitionne de réconcilier le développement économique avec la protection et l'amélioration des droits des communautés locales, adaptant continuellement ses stratégies aux exigences changeantes des régions ciblées.

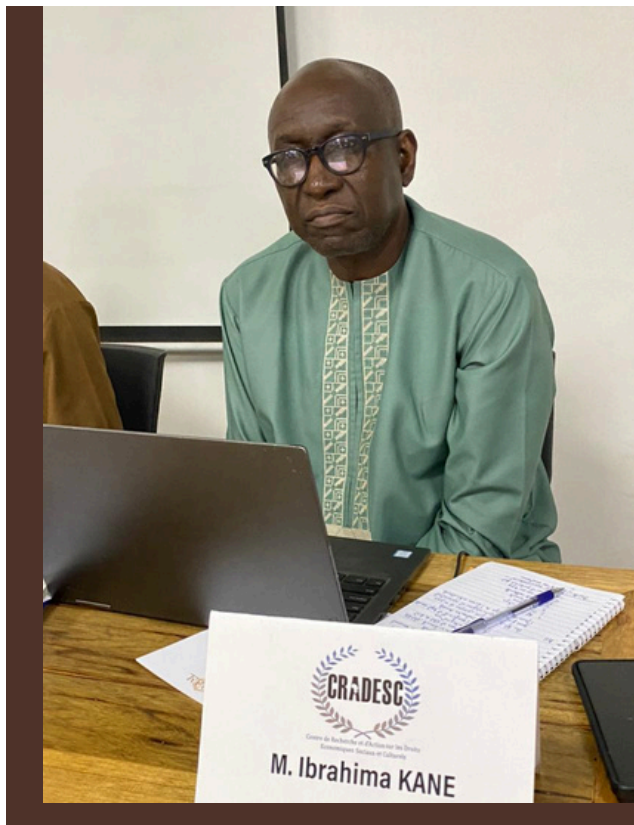


collaboration avec divers partenaires tels que les gouvernements, les ONG et les organisations internationales. Un volet spécifique, le Projet d'Appui Stratégique au Travail Domestique en Afrique de l'Ouest (PASTDOM), se concentre sur l'aide aux travailleuses domestiques, en produisant des données spécifiques et en œuvrant pour le renforcement de capacités de ces dernières essentiellement axé sur la reconnaissance de leurs droits en tant que travailleuses et pour les acteurs à développer un plaidoyer plus stratégique et mieux ciblé en vue de renforcer l'argumentaire pour la ratification de la convention 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). A travers ce programme, le CRADESC s'engage à promouvoir les DESC dans une perspective genre. L'organisation reconnaît que la réalisation des DESC ne saurait être une réalité sans l'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre des programmes.



Le CRADESC s'engage pleinement envers un avenir où les droits économiques, sociaux et culturels deviennent une réalité pour chacun, appuyé par des stratégies novatrices et une détermination inflexible à protéger les droits des plus vulnérables. Rejoignez-nous dans cette mission cruciale pour un développement équitable et durable.

# L'expertise derrière l'élaboration du plan stratégique du CRADESC 2025-2029



M. Ibrahima KANE, conseiller spécial du directeur exécutif de l'Open Society Foundation-Africa, est l'un des consultants désignés pour accompagner et faciliter l'élaboration du plan stratégique 2025-2029 du CRADESC. Avocat diplômé au Sénégal et en France, il a précédemment exercé comme juriste senior chez INTERIGHTS. Il est un acteur clé dans la défense des droits humains en Afrique de l'Ouest, notamment à travers la RADDHO, où il a dirigé un programme sur l'éducation publique et les droits des femmes.

Spécialiste des droits économiques, sociaux, et culturels, M. KANE a significativement contribué à la justice internationale en collaborant avec des institutions telles que la Commission africaine des droits de l'homme. Il a aussi été un défenseur actif devant divers tribunaux régionaux. Ses écrits et son enseignement en droit à l'Université d'Essex soulignent son engagement et son expertise dans la promotion des droits humains à travers le continent africain.

Aux côtés de M. KANE; monsieur Senghane SENGHOR, juriste et chercheur associé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, appui efficacement l'équipe du CRADESC dans l'élaboration de son plan stratégique. M. SENGHOR est connu pour son engagement actif dans la défense des droits humains, notamment à travers son rôle à la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO). Reconnu pour son expertise, il contribue fortement au débat sur les enjeux juridiques et les droits de l'homme. Son engagement profond pour la justice et les droits humains illustre son dévouement continu à promouvoir des sociétés plus équitables et justes.



CONTACTEZ-NOUS: (+221) 33 865 05 44

contact@cradesc.org

VISITEZ-NOUS: Cité COSEPI, Ngor Almadies,  
derrière la Station Eydon, Dakar, Sénégal

NOTRE SITE WEB: [www.cradesc.org](http://www.cradesc.org)

SUIVEZ-NOUS





# OUR BOARD

Un conseil d'administration de qualité engagé à nos côtés



**DR EBRIMA SALL**

Pdt. du Conseil d'Administration.  
Directeur Exécutif de Trust Africa Ancien  
Secrétaire Général du CODESRIA



**PR. MAÏMOUNA BARRO**

Vice Pdte du Conseil d'Administration.  
Directrice Adjointe du Centre d'Études  
Africaines de l'Université d'Illinois



**DR. IBRAHIMA GUISSÉ**

Expert des Nations au Comité pour  
l'Élimination de la Discrimination  
raciale



**PR. MARY TEUW NIANE**

Membre d'honneur  
ancien PCA CRADESC



**ALIOUNE TINE**

Fondateur d'Afrikajom Centre.  
Ancien Directeur Régional de  
Amnesty International



**PR. HAN VAN DJIK**

Professeur en Anthropologie,  
spécialiste de gouvernance et  
de la gestion des ressources  
naturelles dans le Sahel



**SEN. AMADOU THIAM**

Directeur Général Bureau de  
promotion Touristique du  
Sénégal à Washington D.C